

4. LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

4.1. Composantes des paysages à l'aire immédiate

4.1.1. Campagne caussenarde et bâtisses remarquables

L'aire d'étude immédiate couvre essentiellement le plateau caussenard ponctuellement doté de bâtisses prestigieuses. S'y trouve l'église classée au titre des monuments historiques de Rignac, accompagnée de bâtiments de pierre. La campagne est également riche de vieilles fermes, d'un réseau de murets d'enclos anciens et de petits cimetières isolés.

4.1.2. Lieu de vie et campagne boisée

La majeure partie des lieux habités profitent d'un environnement paysager où pelouses et bois s'associent, sur de légers modelés de terrains typiques de ces causses érodés. Ainsi, les vues sur les paysages sont possibles sans pour autant atteindre des horizons lointains, se buttant à quelques collines boisées ou haies champêtres parfois arborées. Rignac, Lachapelle Basse, Castanet et d'autres hameaux profitent de ce cadre paysager de qualité.

D'autres bâtisses sont davantage isolées par leur implantation au sein de bois (Le Batut, Bouziés...).



Rignac, église classée (MHc1) et abords
Source : ARTIFEX 2022



Manoir
ARTIFEX 2022



Campagne caussenarde
ARTIFEX 2022

4.1.3. Lieux de vie et grands axes routiers

Le groupe d'habitations de Lachapelle Haute est composé d'un cœur ancien, qui s'étend vers le Sud sous forme de lotissements plus récents et de futures zones à urbaniser ; une zone d'activités facilement connectée aux grands axes routiers marque l'entrée Sud dans le village.

C'est, avec Lachapelle Basse, le secteur habité le plus proche des grands axes que sont la D 820 et l'A20.

Le modelé collinaire boisé qui sépare ce lieu de vie du site d'étude crée un décor agréable où disparaît l'A20.



Lisières de Lachapelle Haute
Source : ARTIFEX 2022

Plusieurs points de vue localisés sur la carte ont été sélectionnés pour présenter le paysage de l'aire d'étude immédiate et les perceptions possibles ou non vers le site d'étude. Cette analyse est présentée dans les pages suivantes. La plupart des points de vue sont illustrés à deux saisons différentes, prenant en compte l'importance des feuillus dans leur rôle estival d'écran visuel (sessions de février puis juin 2022).

Les photographies hivernales et estivales ne sont pas des reconductions parfaites comme dans un Observatoire Photographique (cadrages et outil photographiques ici différents entre les deux sessions); elles sont néanmoins prises des mêmes lieux, rendant ainsi compte des perceptions en hiver et en été.

Illustration 76: Carte des prises de vue photographiques à l'aire immédiate

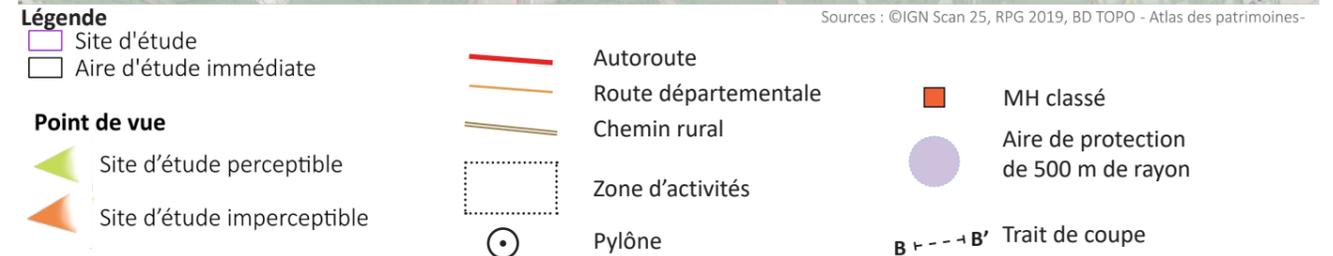
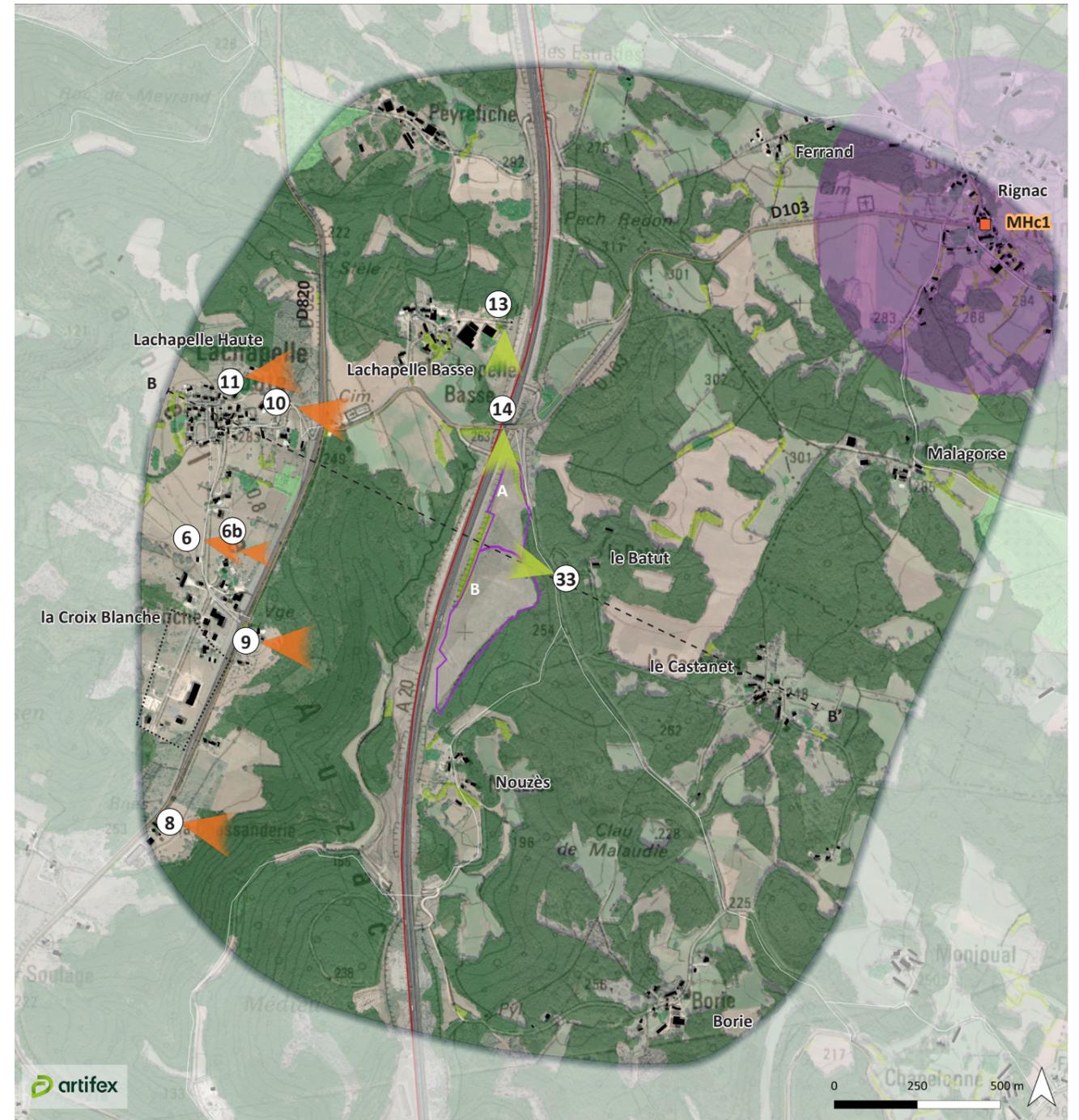
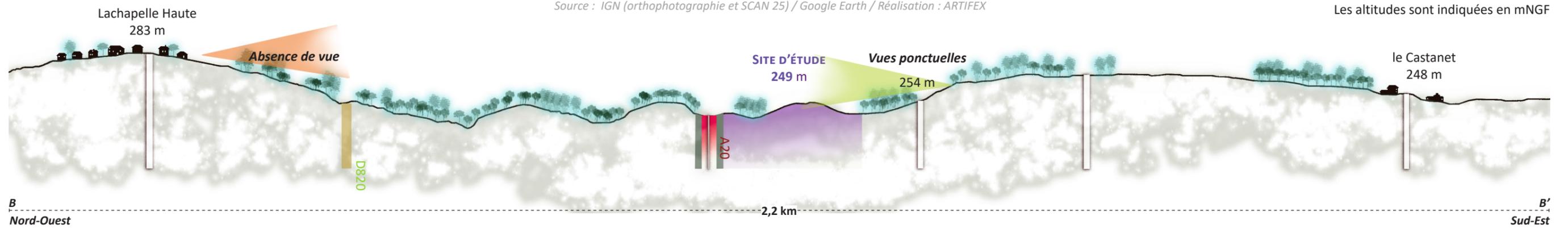


Illustration 77: Coupe BB' à l'aire immédiate
Source : IGN (orthophotographie et SCAN 25) / Google Earth / Réalisation : ARTIFEX



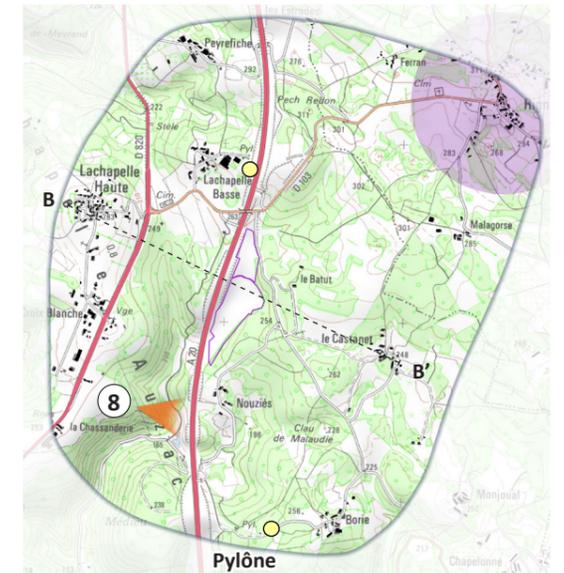
4.2. Analyse des visibilité

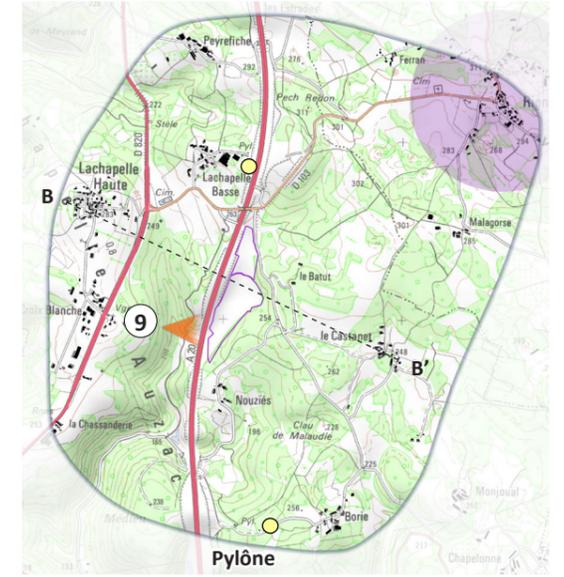
Les collines Ouest surplombant l'A20 et le site d'étude sont habitées (Croix Blanche au Sud, Lachapelle Haute au Nord) et desservies par la D820. Malgré cette situation de différence altimétrique d'environ 40 mètres, la conjugaison de la distance et du couvert végétal limite les perceptions.

Absences de perceptions depuis l'Ouest du site d'étude

Les **panoramas 8 et 9** illustrent l'absence de perception du fait du couvert végétal, aussi bien en hiver qu'en période estivale; les **panoramas 10 et 11** n'entretiennent pas de vues du fait de l'orientation de la frange urbaine vers le Nord ainsi que la présence du couvert arboré présent entre le bourg et le site, ceci en périodes hivernale et estivale.

8 - à 628 m à l'Ouest du site d'étude. Depuis le jardin de l'Hôtel « La Promenade »





9 - à 493 m à l'Ouest du site d'étude. Depuis une des habitations de Croix Blanche



Source : ARTIFEX février 2022



Source : ARTIFEX juin 2022

11 - à 796 m au Nord-Ouest du site d'étude. Depuis les limites urbaines de Lachapelle Haute

